Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 035-213503022-20260605-26_37-DE

Département : Ille-et-Vilaine
Arrondissement : Rennes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 5 JUIN 2026

Le cinq juin deux mil vingt-six, à vingt heures les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Onen-la-Chapelle se sont réunis, en séance ordinaire, à la salle du conseil municipal, sur convocation légale de Monsieur Le Maire le vingt-sept mai deux mil vingt-six et sous sa présidence.

THÈME : CONSULTATION PUBLIC N°26.37
Objet : Avis SCEA La Prevostais à Quédillac

Vu *le courrier de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine en date du 13 mai 2026 ;*

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de l'ouverture d'une consultation du public du lundi 15 juin au mercredi 15 juillet 2026 sur la demande présentée par la SCEA LA PREVOSTAIS en vue d'obtenir l'enregistrement du projet d'extension de son élevage porcin sur la commune de Quédillac et la mise à jour de son plan d'épandage.

Conformément à l'article R. 512-46-11 du code de l'environnement ;

Le Conseil Municipal est consulté et invité à donner son avis sur la demande d'enregistrement.

Monsieur Le Maire propose d'échanger sur le sujet.
Les échanges ont porté sur la production porcine : la nécessité de produire et manger français, le classement du bassin en zone vulnérable, la concentration d'azote, les rejets potentiels et la nécessité d'études complémentaires.

L'avis soumis au vote pour ce projet a été adopté à :

- 12 voix pour
- 3 abstentions

Le Maire,
Jean-François BOHANNE

Date convocation
27 mai 2026

Conseillers

En exercice : 15
Présents : 11
Procuration : 4

Votants : 15

Vote pour : 12
Vote contre : 0
Abstention : 3

Présents

Jean-François BOHANNE
Véronique LETARD
Roger SOURDAINE
Céline MANDARD
Mickaël LORAND
Florence ROUVRAIS
Valérie BOISGERAULT
Candice BROWN
Olivier CESBRON
Mary DUPONT
Stéfan MAIDANATZ

Excusé(e)(s)

Aurélie BAUBRY-LOUVEL donne procuration à Valérie BOISGERAULT
Christophe DUVAL donne procuration à Jean-François BOHANNE
Gilbert COMMEUREUC donne procuration à Roger SOURDAINE
Mickaël DELOURME donne procuration à Olivier CESBRON

Secrétaire séance

Véronique LETARD